



Angleur, le 10 septembre 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 SEPTEMBRE 2025

Présent(e)s :

- Administrateurs : MM. T. CIALONE - Président et D. HENROTTIN – Vice-Président, Mmes C. FASSOTTE, C. LEBEAU et A.-M. LIBON et MM. M. CAPPA, A. CARLOZZI, M. CHINKHOYEV, J. COCHART, E. DOSOGNE, P. LECERF, F. LIDJI-HOUEY, R. ROUZEEUW, T. SMOLDERS et E. VENDY.
- Fonctionnaire dirigeant local : Mme I. GABRIEL, Directrice générale

Excusé(e)s :

- Administrateur(s) : Mme S. BELHOCINE et M. A. LO BUE
- Observateur(s) : Mmes F. HERRY et M.-C. NOSSENT et M. E. VAN SEVENANT
- Représentant(s) du personnel : Mmes M. VLEUGELS et S. WARNEZ et MM. B. NOELS et B. WATRIN

Point 1.10 de l'ordre du jour

Cooptation d'un administrateur – Approbation

La Fédération « Les Engagés » de Liège a proposé, en date du 7 septembre 2025, la candidature de Monsieur Philippe LAMALLE, conseiller communal à Esneux, en remplacement de Monsieur Anthony LO BUE, démissionnaire.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, DECIDE :

- de coopter Monsieur Philippe LAMALLE, conseiller communal à Esneux ;
- de soumettre cette décision pour ratification à l'Assemblée générale du 18 décembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Didier HENROTTIN
Vice-Président

Thomas CIALONE
Président